



VILLE DU NEUBOURG - EURE

Conseil Municipal Séance du 23 avril 2018

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS

Le vingt-trois avril deux mille dix-huit à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en mairie sous la présidence de Mme Marie-Noëlle CHEVALIER, Maire.

Date de la séance :	23 avril 2018
Date de convocation :	17 avril 2018
Nombre de conseillers en exercice :	27
Nombre de présents :	22
Nombre de votants :	23

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-056 : Taxe Locale sur la Publicité Extérieure au 1er janvier 2019
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-057 : Redevance pour l'occupation provisoire du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur des ouvrages de distribution d'électricité (RODPP ELEC)
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-058 : Redevance pour l'occupation provisoire du domaine public des communes par les chantiers de travaux sur des ouvrages de distribution de gaz (RODPP GAZ)
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-059 : Convention avec la communauté de communes pour la mise à disposition du matériel, l'évacuation et le traitement des déchets de la commune
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-060 : Participation financière aux projets pédagogiques 2018 dans les écoles F. Dolto, Dupont de l'Eure et Jean Moulin du Neubourg
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-061 : Subvention exceptionnelle à l'association « Triathlon Pays du Neubourg » pour une participation au championnat du monde Ironman 70.3 en Afrique du Sud.
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-062 : Convention de servitudes ENEDIS : parcelles AS 55, AS 54 et AS 68
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-063 : Demande de subvention au titre des amendes de police
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-064 : Ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de 2e classe et fermeture d'un poste d'adjoint technique au 24 avril 2018
Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-065 : Ouverture d'un poste d'agent de maîtrise principal et fermeture d'un poste d'agent de maîtrise au 24 avril 2018

Adopté à l'unanimité

DÉLIBÉRATION n° DCM-2018-066 : Procédure à la suite des désordres survenus au vélodrome de la commune du Neubourg

Adopté à l'unanimité

- Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Tirage au sort des jurés d'assises.

Fin de séance : 21h50

Le Neubourg, le 25 avril 2018
Le Maire,



Marie-Noëlle CHEVALIER